

GUIGNOLÉE 2025

Un geste d'amour pour les Fêtes



La magie du temps des Fêtes illumine nos cœurs, mais pour certaines familles moins favorisées, cette période peut être teintée de défis. Pensons à ces enfants et à leurs parents pour qui un simple panier de Noël peut faire toute la différence. Ensemble, offrons-leur un peu de réconfort et de bonheur.

Cette année encore, faute de local pour entreposer les denrées et de bras pour les transporter, nous sollicitons votre générosité sous forme de dons monétaires. Chaque contribution, petite ou grande, est un rayon de lumière dans le quotidien de ceux qui en ont besoin.

Pour participer à cette belle chaîne de solidarité, faites un chèque au nom de la Municipalité de Saint-Aimé, en y inscrivant Guignolée 2025.

Vous pouvez le poster ou le déposer aux adresses suivantes :

-  Municipalité de Massueville, 246 rue Bonsecours, Massueville, Qc, J0G 1K0
-  Municipalité de Saint-Aimé, 398 Montée Sainte-Victoire, Saint-Aimé, Qc, J0G 1K0

Vous pouvez aussi payer en argent ou utiliser votre carte de guichet au bureau municipal de Massueville et à celui de Saint-Aimé. Vous avez jusqu'au 17 décembre pour faire votre don.

À Massueville, l'équipe municipale, composée du maire et des conseillères et conseillers feront du porte à porte afin de ramasser vos dons le

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À PARTIR DE 10 :00.

Grâce à votre bienveillance, des familles pourront vivre des Fêtes empreintes de joie, de chaleur et de sérénité. Du fond du cœur, merci pour votre précieuse collaboration et pour contribuer à garder vivante la magie de Noël dans notre communauté.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu du 3 novembre au 5 décembre 2025
Pour les personnes démunies de Massueville et de Saint-Aimé qui désirent un panier de Noël, vous devez vous présenter sur place, au 70 rue Élisabeth, entre 8h30 et 11h30 ou entre 13h30 et 15h30, tous les lundis et mardis.

